

ABONNEMENT.

Un an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

Hors du Département.

Un an. 35 fr.
Six mois. 18

On s'abonne

Chez tous les Libraires.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — . . . 75

S'adresser, pour l'insertion des annonces, à M. Paul GODET, imprimeur, place du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires.

J.-R. DENAIS,
Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ANNONCES ET ABONNEMENTS,
Imprimerie Godet, place du Marché-Noir, Saumur.

UNE DES FACES DE LA LOI MILITAIRE.

La nouvelle loi ne satisfait complètement que bien peu de personnes, même dans la commission qui l'a enfantée. Il ne pouvait guère être différemment d'une œuvre qui, en définitive, n'est qu'un compromis, une série de concessions réciproques entre des opinions opposées.

Cela veut-il dire que la loi est mauvaise? Non! Je dirais même volontiers, au contraire. Après avoir si longtemps vécu sous un régime où l'argent permettait de conserver sa vie pour la patrie, pour la famille, etc., et avoir reconnu les défauts de ce régime, il était tout naturel, dans notre bon pays de France, de pousser l'idée contraire jusqu'à l'exagération. Par hasard, cela ne s'est pas fait. Félicitons-nous-en, car c'est peut-être la condition pour l'adoption définitive du grand et salutaire principe du service personnel obligatoire.

Règle générale, voici, en effet, comment les choses se passent chez nous : on a reconnu qu'un système quelconque sous lequel on vivait présente des inconvénients, ce qui est assez l'habitude des affaires de ce monde. A un moment donné, ces inconvénients ont paru intolérables. Vite, on s'est empressé, non pas de faire disparaître les inconvénients, tout en conservant ce que le système pouvait avoir de bon, mais d'adopter et d'appliquer le principe diamétralement opposé, en le poussant jusqu'à l'exagération. Or, l'exagération, en toutes choses, est destructive du principe. Elle accomplit donc consciencieusement son œuvre, et au bout de fort peu de temps, le nouveau système n'est plus bon à jeter aux chiens. Alors, on revient en plein à l'ancien, sauf à l'exagérer un peu plus encore. Et c'est ainsi que nous passons successivement du gouvernement personnel à la République débraillée, et réciproquement ; nous quittons le fossé de droite, pour nous embourber dans le fossé de gauche, et vice versa, en ne faisant que traverser la bonne route, sur laquelle il nous serait si facile de cheminer.

Et dire qu'il y a des gens qui passent pour capables et honnêtes et qui poussent le pays à ces extrémités où il compromet sa puissance et son honneur!

Mais, ce n'est pas de cela dont je voulais parler.

Ce qui m'a vivement frappé dans la nouvelle loi, ce que j'ai applaudi des deux mains, c'est cette soumission de toutes les classes de la société à un même devoir, cette assimilation aux mêmes fonctions, ce sont ces contacts, ces rapports obligés et continus qui en résultent entre le riche et le pauvre, entre le jeune homme instruit et l'ignorant ; c'est la nécessité pour le premier de partager avec le second tout, tribulations et joies, privations et abondance, déceptions et gloire.

Il me semble qu'il y a là une idée éminemment chrétienne, et qui, étendue à tous nos rapports sociaux, pourrait bien être l'œuvre de salut de la société.

J'ai parlé avec connaissance de cause, car dans ma modeste sphère de chef d'exploitation rurale, je me suis toujours bien trouvé de ces rapports fondés sur le principe évangélique de la confraternité des hommes. Et disons-le avec orgueil, c'est surtout parmi les ouvriers ruraux que les rapports ont chance d'être acceptés et de devenir féconds en bons résultats.

L. MOLL.

(Gazette des campagnes.)

LES GRÈVES DU NORD.

Voici les deux dernières dépêches adressées par M. Thiers à la préfecture du Nord, que nous empruntons au *Temps* :

Versailles, 25 juillet, 8 h. 50 du matin.

Le Président de la République au général commandant la 3^e division militaire et au préfet du Nord, à Lille.

Je viens de renouveler l'ordre de faire partir le régiment destiné à Douai.

Il aura ses tentes, avec deux jours de vivres, et pourra bivouaquer si on ne peut le loger.

Il suffira de lui préparer des vivres pour les jours suivants.

D'après ce que vous me mandez, je vois que les ouvriers sont venus en grand nombre, ont tiré des coups de feu, et essayé de faire violence à ceux de leurs camarades qui désiraient travailler.

A partir de ce moment ils sont hors de leur droit et il faut les y faire rentrer le plus tôt possible.

Ils ont le droit de refuser leur travail, ce qui, du reste, est bien peu motivé, dans un moment où l'on venait spontanément d'augmenter leur salaire ; mais ils n'ont pas celui de s'assembler en troupes de factieux et de détourner du travail ceux de leurs camarades qui se croient assez rémunérés.

C'est tout simplement de leur part une tentative de perturbation sociale qu'il est impossible de souffrir.

Dispersez les bandes par de la cavalerie appuyée par de l'infanterie ; faites saisir les plus malins et livrez-les à la justice.

Le gouvernement de la République doit moins qu'aucun autre souffrir le désordre.

Ce n'est pas, d'ailleurs, au moment où tous les capitalistes de l'Europe viennent nous offrir leurs capitaux, qu'il faut leur présenter le spectacle de l'anarchie.

Les misérables qui troublent l'ordre en ce moment sont les ennemis de la libération du sol.

Je connais, du reste, la fermeté du général de division et celle du préfet du Nord, et je compte sur un prompt rétablissement de la tranquillité publique dans la région confiée à leur autorité.

Monsieur le général de division et monsieur le préfet du Nord se communiqueront réciproquement cette dépêche.

Recevez l'assurance de mon estime et de mon attachement.

A. THIERS.

Versailles, 27 juillet, 11 h., matin.

Le Président de la République et le ministre de la guerre au préfet du Nord, et général commandant la subdivision à Denain, au général commandant la division à Lille.

Le but des perturbateurs qui veulent désorganiser le travail dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais étant d'entraîner les ouvriers qui, jusqu'ici, n'ont pas voulu participer à cette grève artificielle, il faut placer un fort détachement aux fosses menacées avec une réserve centrale, et faire battre la plaine par des patrouilles de cavalerie, afin de disperser les bandes qui tendent à propager par la violence l'interruption du travail.

Le repos de la France, toujours important, plus important en ce moment que dans aucun autre, commande la plus grande vigueur. Les ouvriers ont certainement le droit de ne pas travailler, mais ils n'ont pas celui d'empêcher ceux qui le veulent. Il ne suffit pas de garder les fosses menacées, il faut disperser les bandes qui courent la campagne, armées de bâtons, et dont les intentions perturbatrices ne sauraient être douteuses.

Il importe au plus haut point que ces désordres cessent immédiatement, et tout ce que vous ferez dans ce sens sera pleinement approuvé.

THIERS.

L'agence Havas nous transmet les dépêches suivantes :

Versailles, 28 juillet.

Un rapport du général Cornat, commandant la division militaire de Lille, rend compte des dispositions prises par lui à l'égard des grèves, dispositions consistant surtout à masser l'infanterie autour des fosses pour protéger les travailleurs, et à faire battre la campagne par des détachements de cavalerie pour disperser les bandes et arrêter les meneurs.

Le résultat acquis à cette heure dans le Nord est celui-ci :

Aucune fosse n'a subi de dévastation.

La Compagnie d'Anzin n'a jamais cessé son travail.

La Compagnie de Douchy l'a repris hier.

La Compagnie d'Aniches ne l'a pas encore repris, mais tout fait présumer qu'elle le reprendra lundi ou mardi.

Les bons ouvriers sont parfaitement à l'abri de toute violence de la part des perturbateurs.

200 prisonniers sont écroués à la citadelle de Valenciennes.

Le dévouement des fonctionnaires, de la gendarmerie et de la troupe a été sans limite : les soldats étaient sur pied nuit et jour.

Dans le Pas-de-Calais, il n'y a toujours que deux fosses en grève : Marle et Carvin.

Dans tout le centre du bassin le travail a repris.

A Hénin-Liétard et à Billy-Montigny, aucun désordre à signaler.

En somme, la situation est excellente ; les préfets en répondent.

Le *Phare de la Loire* reproduit, sur la foi de l'*Avenir*, de Rennes, qui lui-même les emprunte au *Havre*, les éclaircissements que voici sur le « scandale de Brest » :

Une lettre écrite au journal le *Havre* donne aux faits que nous avons rapportés d'après les journaux de Brest une plus grande importance encore.

Le coupable serait non-seulement un simple jésuite, mais le R. P. D., directeur de la maison d'éducation que les jésuites ont pu établir à Brest.

En outre, la rencontre du wagon était si peu fortuite que le Révérend Père, en homme de précaution, avait, pour lui et sa pénitente (une vicomtesse, s'il vous plaît), retenu et payé huit places d'un wagon de première.

La même lettre dit qu'un homme d'équipe, qui avait été témoin du fait, a déposé entre les mains de la justice 800 et quelques francs provenant de sources anonymes et destinés sans doute à acheter son silence.

Suivant le *Republicain du Finistère*, l'instruction de l'affaire se poursuit activement.

Au trio de menteurs qui propagent, dans un but trop évident, de telles stupidités, nous donnons le démenti le plus catégorique.

Le prêtre incriminé n'a pas retenu et payé les huit places d'un wagon de première ; la dame et lui avaient chacun un billet simple. S'ils avaient loué un compartiment, le chef du train Kergroen n'aurait eu, lui, aucun prétexte pour quitter son fourgon de bagages et pénétrer dans ce compartiment réputé chambre close à la libre et entière disposition des locataires.

Quant à l'homme d'équipe et à ses 800 f., c'est une bourde de première grandeur. Le chef de train Kergroen (nous vous livrons son nom, ô démocrates, pour que vous

Pentouriez de toute la gloire qu'il mérite), le chef de train, Kergroen, a toujours déclaré qu'il avait été l'unique témoin du fait, comme vous dites. Il n'y a point d'homme d'équipe dans les trains en marche, ou s'il y en a un, pour le service du fourgon de bagages, il n'a aucune espèce de surveillance ou de contrôle à exercer.

Nous mettons le *Phare*, l'*Avenir* et le *Havre* au défi d'établir par le moindre commencement de preuve une seule de leurs assertions infâmes ; nous les mettons au défi de relever l'épithète de triples menteurs que nous leurs infligeons en toutes lettres.

(Impartial du Finistère.) Eugène PÉNEL.

ECOLES MILITAIRES D'ALLEMAGNE.

Indépendamment des mesures prises pour augmenter les forces militaires de l'Allemagne, on annonce aujourd'hui que le nombre des élèves des écoles militaires doit être augmenté. L'école centrale des cadets à Berlin, qui compte en ce moment 700 élèves, en recevra désormais de 850 à 900. L'établissement des pupilles des cadets dans le collège de Wahlstadt sera porté de 200 à 220, celui de Oranienstein de 140 à 200, celui de Posdam de 200 à 300. On parle de la création d'un nouveau collège de pupilles dans l'Allemagne du Sud. Celui d'Ehlingen sera considérablement agrandi, ainsi que d'autres établissements destinés au même but, qui existent dans le sud. L'armée prussienne aura alors à sa disposition, avec ces contingents, cinq écoles destinées aux sous-officiers d'infanterie, sans compter l'école militaire saxonne de Stuppen. On construit en outre, dans le Wurtemberg une école pour les sous-officiers.

Il n'existe actuellement en Allemagne qu'une seule école destinée à former des officiers de cavalerie.

L'académie militaire, qui ne recevait qu'un maximum de 60 officiers par an, en recevra 90.

Les écoles d'artillerie et du génie, qui aujourd'hui possèdent 260 élèves officiers, en recevront désormais 350.

D'autres augmentations doivent avoir lieu dans les écoles de maniement du fusil et du canon.

Depuis le mois de février dernier, des cours spéciaux sont ouverts. Ils sont destinés à achever l'instruction des caporaux et sous-officiers élevés en grade pendant la dernière campagne et qui n'ont pas encore toutes les connaissances nécessaires.

Ces cours sont établis à Cassel, Anclam, Neisse, Erfurt, Hanovre, Posdam et Berlin.

Chronique Politique.

D'après les résultats de l'emprunt connus à Paris, le total des souscriptions donne un capital de VINGT-TROIS MILLIARDS 870 MILLIONS, dont ONZE milliards souscrits par Paris, ONZE par l'étranger, DEUX par les départements.

Les nouvelles du Nord continuent à être bonnes. Les ouvriers retournent aux fosses. Les agitateurs ont échoué devant la fermeté de l'autorité. La lettre du Président de la République a produit une profonde et excellente impression.

Dans le Nord comme dans le Pas-de-Calais, la journée d'hier s'est passée dans le calme le plus parfait.

Plusieurs députés des groupes laborieux de l'Assemblée exprimaient samedi, dans une réunion privée, l'espoir que le budget

de 1873 pourra être, sinon voté, mais bien certainement mis en état par la commission avant les vacances.

Les rapports des divers ministères sont prêts; seul, celui de la guerre comporte une réduction de 9 millions à laquelle le gouvernement refuse de consentir.

Plusieurs députés devaient adresser des interpellations à la tribune, au sujet de manifestations des conseils d'arrondissement, mais M. le ministre de l'intérieur, allant au-devant de ces interpellations, a promis de mettre ordre aux empiètements de certaines assemblées locales qui pourraient également se renouveler au moment de la session des conseils généraux.

Il s'est tenu, dans un salon du Grand-Hôtel, une réunion de capitalistes dont le but est d'entreprendre une grande opération de colonisation de la Nouvelle-Calédonie.

Le ministre de la marine a compris toute la force de l'initiative pour ces créations lointaines et il a accordé 500,000 hectares de terre, en se contentant d'exiger des concessionnaires la création de routes qui, une fois exécutées, appartiendront à l'Etat après leur exécution.

M. Washburne, rentré à Paris depuis peu, a eu avant-hier une nouvelle entrevue avec M. Rampont, relativement à la convention postale entre l'Angleterre et la France.

Le cabinet de la Maison Blanche désire vivement faire cesser l'état de choses actuel, et nul doute qu'avant peu de temps nos relations commerciales avec l'Amérique ne seront plus entravées.

La nouvelle de la retraite du général Le Flô, ambassadeur de France à Saint-Petersbourg, et de son remplacement par le comte de Sartiges, n'est pas exacte.

Il est question d'une interpellation de la gauche à propos des grèves de la Somme et du Pas-de-Calais. Nous apprenons que M. Deregnacourt aurait réclamé l'honneur de prendre la parole en cette circonstance, afin qu'on ne se méprenne plus sur la signification radicale de son élection.

M. Eymard-Duvernay a présenté un projet de loi ainsi conçu :

Le soussigné soumet aux délibérations de l'Assemblée la résolution qui suit :

« Art. 1^{er}. — L'Assemblée nationale, se conformant aux paroles prononcées par M. Thiers à Bordeaux et acceptées par elle, s'inspirant d'ailleurs des graves nécessités politiques qui sollicitent de toutes parts l'établissement d'un régime définitif, déclare qu'il sera procédé le plus prochainement qu'il sera possible à des élections générales pour la nomination d'une Assemblée constituante.

» Art. 2. — L'Assemblée s'occupera, dès la rentrée, et toute autre affaire cessante, du budget de 1873, ainsi que de la loi d'organisation militaire; elle terminera également, dans le plus bref délai, l'œuvre d'investigation et de lumière qu'elle a entreprise par ses diverses commissions d'enquête et convoquera ensuite les électeurs pour le mois de février 1873 au plus tard.

» Art. 3. — Jusque-là, c'est-à-dire jusqu'à la réunion de la prochaine Assemblée, en cas de vacances du pouvoir exécutif par démission ou autrement, la Présidence de la République sera dévolue au Président de l'Assemblée nationale, lequel devra immédiatement être remplacé. »

Tout se prépare, dit la *Patrie*, en vue de la campagne dissolutionniste que les radicaux vont entreprendre dans les départements, aussitôt que les portes de l'Assemblée seront closes. L'action se produira sous la double forme du pétitionnement et des banquets.

C'est M. Gambetta qui doit donner le branle.

Il aura, dit-on, comme principaux lieutenants dans cette entreprise : MM. Cazot, Rathier, Escarguel, Ferrouillat, Brelay, Pichat, Taberlet, Rouvier et Dréo.

En même temps, une agitation sera entreprise en faveur de l'amnistie.

Nous suivrons, dans ces principales étapes, cette manifestation qui est destinée à donner de l'occupation à MM. les préfets.

Les agissements de la démagogie marseillaise dans la question préfectorale viennent de subir un échec formel. Voici le texte d'un *Communiqué* qui a dû être adressé hier aux journaux du département des Bouches-du-Rhône :

« Plusieurs journaux ont annoncé une permutation prochaine entre les préfets de la Gironde et des Bouches-du-Rhône. Cette nouvelle est aussi peu fondée que tous autres bruits de permutation du préfet des Bouches-du-Rhône. »

Les radicaux ne sont pas contents.

Nouvelles extérieures.

ANGLETERRE.

La grève des charpentiers de Middlesex, qui ne comptait pas moins de 15,000 adhérents, vient enfin de se terminer par un compromis entre les patrons et les ouvriers, ceux-ci ayant consenti à reprendre leurs travaux sur la base de neuf heures de travail à 8 pence 1/2 l'heure (85 centimes).

La grève des facteurs de la poste et celle des policiers sont toujours menaçantes, et le commerce de Londres, justement alarmé de cette perspective, signe en ce moment une adresse au lord-maire, pour le prier d'accorder, à ces honorables serviteurs de la chose publique, l'augmentation de salaire qu'ils réclament et qui leur est justement due, par suite de l'augmentation croissante du prix de toutes choses depuis vingt ans.

Londres, 29 juillet.

Le *Daily Telegraph* dit que le succès de l'emprunt français prouve deux choses : premièrement, que la France est riche; en second lieu, que la grande masse du peuple a une confiance inébranlable dans la solvabilité de l'Etat.

ESPAGNE.

Madrid, 27 juillet, soir.

(Dépêche arrivée seulement le 29 au matin.)

La garde civile a de nouveau battu les bandes de Tristany, de Sanz et de Castells, leur tuant huit hommes, en blessant trente, dont un commandant, et faisant trois prisonniers. La garde civile a eu un mort et six blessés; un officier a disparu.

ITALIE.

Florence, 28 juillet.

La *Gazette d'Italia* parlant de l'emprunt dit :

Bien qu'une année seulement soit écoulée depuis que la France a fait appel au crédit, la France, encouragée par le premier succès, demande aujourd'hui trois milliards. Elle en aura sans doute neuf.

Cependant la France n'a pas encore un gouvernement définitif, ses destinées sont incertaines.

Cela ne fait que mieux ressortir l'immensité de son crédit, basé sur le caractère industriel, l'activité et l'honnêteté de ses populations.

Cette puissance du crédit français inspire un sentiment d'admiration.

Nous éprouvons aussi de la douleur en songeant que ses emprunts retirent des capitaux au commerce et à l'industrie pour les appliquer à de folles dépenses ayant pour objet des armées, des forteresses et des moyens de destruction.

Rome, 29 juillet, matin.

On annonce la prochaine publication d'une encyclique du pape, déclarant les Arméniens catholiques de l'Orient formellement séparés de l'Eglise et frappés d'excommunication majeure.

Informations militaires.

L'inspection générale se poursuit en ce moment dans l'armée, conformément aux prescriptions de la dernière circulaire du ministre de la guerre. Quoiqu'on ne puisse

pas en connaître encore d'une manière complète les résultats, il est un fait constaté dès aujourd'hui, c'est qu'il y a dans les régiments un progrès sensible qui porte sur toutes les branches du service, sur le travail, sur l'instruction et sur la discipline des troupes.

Le ministre de la guerre, qui visite successivement les différents camps de l'armée de Paris, a, de son côté, constaté ces résultats et félicité les chefs de corps. Il leur a annoncé que l'avancement, un peu ralenti par des circonstances forcées, allait reprendre son cours normal et régulier.

Organisation des nouveaux régiments d'infanterie. — Par une circulaire en date du 15 avril dernier, le ministre de la guerre avait prescrit de ne constituer provisoirement, dans les quatrièmes bataillons des nouveaux régiments (ex-régiments provisoires), que deux demi-compagnies en sous-officiers, caporaux et soldats.

Une récente décision du général de Cissey ordonne que les sous-officiers hors cadres seront immédiatement nommés dans ces nouveaux bataillons, que l'on portera avant peu au chiffre normal de six compagnies, comme les trois premiers de chaque régiment.

On lit dans le *Bien public* :

« Le vote de la loi militaire, adoptée hier en troisième lecture par l'Assemblée nationale, a produit un excellent effet sur l'armée. A cette occasion, il y a eu, hier soir, à Versailles, une retraite aux flambeaux organisée par les régiments du génie et des cuirassiers en garnison dans cette ville. Ce vote a rencontré le même accueil dans les autres garnisons. Les dépêches constatent que partout les troupes ont témoigné une égale satisfaction. »

Militaires détachés de leurs corps. — Nous avons déjà eu l'occasion de signaler le véritable danger qu'il y a d'autoriser les différents services de l'armée à prendre dans les corps d'infanterie tous les détachements d'ouvriers auxiliaires dont ils peuvent avoir besoin. On ne se rend pas compte de la rapidité effroyable avec laquelle fondent les effectifs, ravagés sans merci, en campagne comme en garnison, par les intendants, l'artillerie ou le génie, constamment en quête de travailleurs. Les chiffres des hommes disponibles pour le service intérieur et les manœuvres deviennent dérisoires. Il faut un régiment entier pour arriver à faire l'école de bataillon, surtout en hiver.

Le ministre, par une instruction spéciale du 15 juin dernier, prescrivait des mesures rigoureuses contre ces abus. Mais se ravisant un mois après, il croit que l'application de cette disposition pouvait avoir de graves inconvénients. En conséquence, il laisse aux inspecteurs généraux le soin d'apprécier dans quelle mesure les régiments d'infanterie auront à fournir des travailleurs à l'artillerie.

C'est dire que l'abus signalé ira toujours se perpétuant. Les hommes d'un corps sont faits, il nous semble, pour apprendre le métier de soldat et non pour servir de manœuvre aux armes spéciales. Sinon, pourquoi les garder aussi longtemps au régiment, et ne pas les renvoyer par anticipation dans leurs foyers?

TROIS MILLIARDS !!!

Se fait-on une idée suffisante de l'énorme subside que nous venons de souscrire et que nous aurons à payer en moins de deux ans?

Trois milliards! nombre qui s'énonce aisément et qui s'écrit de même: mais dont la pensée, ni du public, ni des financiers, n'embrasse l'immense réalité.

Il faut y réfléchir la plume en main. L'arithmétique dépasse ici l'imagination. Seule, elle nous donne l'idée de ce que nous coûte en espèces sonnantes et la dernière guerre et quatre-vingts ans de révolutions.

Trois milliards! c'est onze cents tonnes d'or de mille kilos chacune. A compter cet or monnayé pièce à pièce et vingt francs par seconde, il faudrait près de cinq ans.

Il faudrait dix longs trains de marchandises pour le transporter en Prusse. Et l'homme qui ferait le tour de l'Equateur —

dix mille lieues — en laissant tomber deux louis à chaque pas, ne l'aurait pas encore épuisé.

Ces supputations elles-mêmes laissent l'imagination dans le vague, et l'esprit déconcerté se demande où peut se trouver pareille somme, et dans quel rapport elle peut être avec l'or monnayé que les hommes ont à leur disposition.

Nous connaissons des montagnes de minerais de cuivre en Australie et des montagnes de minerais de fer en divers points du globe. Mais la Providence, mère prudente, a dispersé le brillant métal en parcelles infinitésimales, sans nous montrer la roche centrale où le dangereux trésor se trouve peut-être accumulé.

Humboldt calcule que, durant les trois cent quatre-vingts ans écoulés entre la découverte de l'île d'Hispaniola et la révolution du Mexique, la quantité d'or exportée du nouveau monde dans l'ancien s'est élevée à sept milliards et demi, un peu moins que ne nous coûte la guerre avec les Prussiens.

Mais en mai 1848 la terre eut un secret fascinateur à dire à ses enfants. Elle leur montra dans un désert aride une éblouissante provision d'or. Les privilégiés des premiers instants n'eurent qu'à se baisser pour ramasser vingt-cinq millions en quelques jours.

Aussitôt la baie silencieuse de San Francisco se couvrit de navires. Les peuples accouraient. Les cités s'élevaient par enchantement. La Californie apportant dans ses mains le douaire d'un empire, entra de plein pied parmi les Etats américains.

Trois ans s'écoulèrent, et l'Australie, elle aussi, fut une terre magique. Sur ses rivages oubliés apparurent tout-à-coup des colonies prospères, avec de grandes villes et un habile gouvernement.

Et depuis un quart de siècle qu'on arrache à la terre et qu'on pulvérise le quartz précieux, un double courant amène l'or en Europe, la pauvre fable du Pactole n'est plus rien en présence de ces réalités.

La quantité d'or ainsi venue de l'Australie et des régions des antipodes est évaluée à quatre milliards et demi, celle exportée de la Californie ne va pas au-delà de trois milliards. La France demande en ce moment plus du tiers de tout ce trésor.

Et cette demande est d'autant plus effrayante pour l'imagination que tout cet or n'est pas monnayé. D'autres besoins et d'autres cupidités ont absorbé, absorbent encore, silencieusement et rapidement, une partie de cette éblouissante trouvaille.

Le culte, l'art, la science, le luxe, l'ostentation s'emparent de l'or. Innombrables bijoux, dorures infinies, plaqués, vaisselles: il y a tout un abîme dans lequel s'engloutissent en partie les lingots exportés d'Australie et du nouveau monde. C'est ce qui soutient la valeur du métal précieux et en empêche la rapide dépréciation.

Si bien qu'on n'exagère pas en disant que les trois milliards que nous allons donner à la Prusse représentent une partie très-notable: le cinquième, le quart peut-être de l'or présentement en circulation.

Mais, disent les économistes, « tout ne se payera pas en or, ni par la génération présente. Nous faisons appel à cet agent merveilleux, à cet admirable mécanisme qui, à force d'échelonner, de diviser, de transformer, de solidariser les paiements, finit par les rendre sinon inaperçus, du moins très-faciles et souvent profitables: le crédit.

Mais la réalité cachée sous ce mot si rapidement prononcé: le crédit, est encore plus étourdissante. Le mot *crédit* signifie *dettes*. Or, 3 milliards, ou pour parler de toute l'indemnité 5 milliards, au 6 0/0, représentent une dette perpétuelle de 300 millions.

Une dette perpétuelle de 300 millions, c'est à perpétuité 300 mille hommes donnant annuellement 4,000 fr.; ou, si l'on veut, 600 mille hommes donnant chacun à perpétuité 500 francs.

Or, 500 francs sont précisément ce qu'un ouvrier honnête, laborieux, plein de santé, point trop chargé de famille, sobre, économe, ne chômant pas et se privant de tout plaisir, arrache avec effort aux strictes nécessités de la vie quotidienne pour en faire péniblement le pain de sa vieillesse et la ressource suprême contre la maladie et les infirmités.

Donc à perpétuité six cent mille Français seront enchaînés au travail le plus implacable, et donneront à la Prusse le fruit de leurs sueurs et de leurs privations. C'est-à-

dire, pour parler économiquement et clairement à la fois, que la Prusse, après nous avoir pris deux provinces, nous a demandés six cent mille esclaves, et que nous sommes en train de les lui livrer.

Seulement elle n'aura pas le souci de les administrer et de les contenir, nous les administrerons et nous les contiendrons pour elle, et quel que soit le chef de l'Etat, un M. d'Arnim quelconque sera toujours plein de courtoisie et de déférence dans ses rapports avec lui.

Et si nous considérons que notre dette est six fois plus élevée que l'indemnité que nous payons à la Prusse — 30 milliards environ — c'est 3 millions 600,000 hommes qui sur le sol diminué de la France restent à jamais asservis.

Il est vrai qu'en revanche nous avons la satisfaction d'entendre un homme charmé — M. Gambetta — dire aux paysans charmés de la Ferté-sous-Jouarre que la liberté date de la prise de la Bastille, que la Révolution est faite et que les questions sociales n'existent plus.

GONTRAN.

Nouvelles diverses.

Le roi d'Espagne a inauguré samedi l'exposition de Santander.

Les ouvriers de Mulhouse viennent de s'associer pour ouvrir une souscription destinée à élever, à l'entrée de la ville, une statue à M. Koehlin, le patriote regretté de toute l'Alsace.

L'autorité prussienne n'a apporté aucune entrave à la réalisation de ce projet.

Les travaux de démolition de l'hôtel de M. Thiers, si longtemps annoncés, ont été commencés le 29 juillet. Leur durée sera courte, et ils ont été limités au strict nécessaire. Les caves sont maintenues telles qu'elles étaient : aussi tout sera terminé le 25 août prochain. M. Marchand est l'entrepreneur chargé de la démolition.

Il est à remarquer que ces travaux ont commencé au moment où le succès de l'emprunt est assuré.

M. Lumière, maire de Châteaudun, vient de se suicider.

Un malheureux accident est arrivé avant-hier matin, vers neuf heures, sur le chemin de fer de Sceaux à Paris. Le train était parvenu à Bourg-la-Reine, lorsque le mécanicien, voulant examiner le mouvement du piston qui se ralentissait, est descendu sur le marchepied de la locomotive en marche. Son pied ayant glissé, il est tombé sous la machine, et tout le train lui a passé sur le corps, qui a été littéralement broyé.

Après avoir déposé ses restes, qu'on a couverts d'un drap blanc, sur les côtés de la voie, le chauffeur a dû prendre sa place et conduire le train jusqu'à Paris.

Les voyageurs n'ont pu qu'entrevoir cet affreux accident, accompli avec tant de rapidité.

La victime laisse trois enfants en bas âge.

On nous communique un calcul de circonstance. Dans l'énorme droit de guerre que la Prusse nous a imposé, en supposant que Bismarck ait pris comme point de départ le commencement de l'ère chrétienne, et qu'il ait voulu imposer la France d'une certaine somme, pour chaque minute écoulée depuis ce commencement jusqu'en 1900, le prix de chacune de ces minutes est d'environ :

Six francs.

On lit dans le Français :

« On nous informe que l'administration du timbre, qui avait usé d'une certaine tolérance au début de l'application de la loi sur les quittances et les reçus, a donné des ordres pour une exécution plus sévère de la loi.

» De nombreuses contraventions viennent d'être constatées. Le ministre a bien voulu, pour cette fois, modérer le chiffre de certaines amendes ; mais nous croyons être utile au commerce et au public en leur faisant connaître qu'ils font un bien mauvais calcul en n'observant pas exactement la loi,

car ils s'exposent, pour économiser un droit aussi minime que celui de 10 c., au paiement d'amendes considérables.

» N'oublions pas, en effet, que l'amende est de 60 fr. pour chaque reçu ou quittance non timbré. Cette amende équivaut, par conséquent, au droit de 600 quittances ou reçus. Quel est le négociant qui peut être assuré que, sur 600 quittances qu'il aurait délivrées sans timbres, aucune ne tombera entre les mains du fisc, dont le droit ne se prescrit que par une longue période d'années? »

LA GLACE ET LES GLACIÈRES.

Paris consomme annuellement une moyenne de 42 millions de kilogrammes de glace ; mais cette année, grâce aux chaleurs extraordinaires que nous subissons, cette consommation sera presque doublée. Disons donc un mot de la glace et des glaciers ; il ne peut pas y avoir de sujet plus actuel.

Plusieurs compagnies fournissent Paris de glace ; mais la plus importante est la Compagnie des Glacières de Paris ; c'est elle qui est adjudicataire des magnifiques glaciers construits par la Ville à Boulogne et à Vincennes.

Les plus considérables sont celles du bois de Boulogne, situées entre le boulevard Flandrin et le boulevard Lannes. Elles se composent de dix immenses caves abritées par des hangars ; chacune a une superficie de 2,000 mètres cubes, et 17 mètres de profondeur. Elles peuvent contenir chacune 40 millions de kilogrammes de glace.

Dans le jour, tout cela est hermétiquement fermé ; on n'y travaille que la nuit. C'est là que s'exécute le frappeage des carafes dont il se fait une si grande consommation ; mais, chose bizarre ! c'est une machine à vapeur qui fabrique cette glace artificielle.

Les expéditions en province — car la glace s'expédie — se font au moyen de doubles fûts dont le plus petit est doublé avec une épaisse couverture de laine.

Les ouvriers occupés la nuit dans l'intérieur des glaciers, ont soin de prendre des vêtements d'hiver, car la température y est toujours entre 3 et 4 degrés au-dessous de zéro.

Quant aux glaces confectionnées, elles furent importées d'Italie en France, en 1660, par le fondateur du café Procope ; mais jusqu'en 1750, on n'en fit que pendant l'été. Ce fut un nommé Du Buisson, successeur de Procope, qui le premier imagina d'en fabriquer toute l'année. La consommation des glaces confectionnées, dans Paris, s'élève dans les étés ordinaires à cinq cent mille litres environ.

LE MENU DU VAINQUEUR.

Le prince Frédéric-Charles dépensait en un seul mois 600 fr. d'huîtres et de citrons. Cette Altesse faisait bonne chère à Orléans, ainsi qu'on va le voir par la lettre suivante, que publie le *Journal du Loiret* :

Orléans, le 28 décembre 1870.

Monsieur le maire,

Les réquisitions pour le dîner de S. A. R. le prince Frédéric-Charles ne sont jamais exactes. J'ai l'ordre de vous annoncer que la ville aura à payer une amende de 2,000 fr. chaque fois où les réquisitions de vin, 40 bouteilles de bon bordeaux, 40 bouteilles de champagne, 6 bouteilles de madère et 3 bouteilles de liqueurs, ne seront pas apportées jusqu'à onze heures du matin précises à la Préfecture.

Pour ce soir, le champagne manque encore. Il faut donner tous les deux jours des nappes et des serviettes propres.

Signé : Comte KOENRZ,
Aide-de-camp de Son Altesse Royale.

A bonne table il fallait ajouter bon feu ; qu'on lise le billet suivant :

Quand vous ne procurez pas du bois pour chauffer les chambres, il nous faut brûler les meubles.

Le commandant de la garde,
place Martroi,

Signé : LIKOB.

M^{lle} NILSSON.

Le mariage de la chanteuse Christine Nilsson avec M. Rouzaud a eu lieu samedi dernier en Angleterre.

Voici, d'après le *Figaro*, quelques détails sur M. Auguste Rouzaud et sa famille :

Le mari de la chanteuse possède déjà une assez belle fortune, 4 à 500,000 francs, sans compter les espérances.

Le grand-père de M. Rouzaud, dit Comtois, était un pauvre serrurier de Jonzac (Charente-Inférieure).

Son fils quitta la France à quinze ans, emmené à l'île Bourbon par un négociant qui, ayant remarqué son intelligence, l'avait choisi pour commis.

Une fois là-bas, le commis se distingua rapidement, devint associé, d'associé patron, épousa une jeune créole, la fille de l'amiral Bosc, et revint en France au bout de quelques années, laissant là-bas une immense maison de commerce, et amenant avec lui sa femme et ses enfants, trois garçons et une fille.

C'est l'aîné de ces enfants, Auguste, qui a épousé M^{lle} Nilsson. Les deux frères, Arsène et Médéric, ont continué le commerce avec leur père. L'un dirige la maison de l'île Bourbon, l'autre en est le correspondant à Bordeaux, et le père habite Paris, où il a également un comptoir d'exportation, rue de l'Echiquier.

Quant à la sœur, M^{lle} Joséphine Rouzaud, elle a épousé son cousin, N. Bosc, avocat aux colonies.

M. Auguste Rouzaud est le seul de la famille qui ait renoncé au commerce, d'où l'éloignaient ses goûts artistiques. Il habitait alternativement Paris et le château de la Dixmerie, qu'il possède près de Jonzac, lorsqu'il connut M^{lle} Nilsson et demanda sa main.

Ajoutons que M. Rouzaud père a fait partager sa fortune à toute sa famille, qu'il a placée dans sa maison de commerce.

Sa ville natale en a aussi profité, il y a fondé, il y a quatre ou cinq ans, une cité dans le genre de celles de Paris, une immense ressource pour les petits ménages.

Ce mariage, paraît-il, occupe beaucoup Londres comme Paris.

Chronique de l'Ouest

ET

CHRONIQUE LOCALE

Les préfets viennent d'être invités à convoquer les conseils municipaux du 3 août au 13, pour leur troisième session ordinaire de 1872.

La chasse, dans la zone méridionale de la France, doit s'ouvrir le dimanche 18 août, et dans le nord le dimanche 1^{er} septembre.

Le *Journal de Maine-et-Loire* donne ces premiers renseignements sur la souscription à l'emprunt :

Angers a souscrit pour dix millions, soit six cent mille francs de rente.

Cholet a souscrit pour deux millions, soit cent vingt mille francs de rente.

A Angers, à la salle de la préfecture seulement, 649 souscripteurs ont souscrit 405 mille 60 francs de rente, soit 5,845,514 fr. de capital représentés par un versement de garantie de 1,174,674 fr.

Dans les diverses perceptions d'Angers, il a été souscrit 195,000 fr. de rente environ, ce qui, avec les 405,000 fr. de la préfecture, complète les six cent mille francs de rente souscrits à Angers dans la seule journée d'hier.

On écrit de Cravant à la date du 26 courant à l'*Union libérale* :

Mardi soir, vers 5 heures, nous avons remarqué des hauteurs de Cravant deux bolides qui nous ont paru s'abattre dans la prairie Saint-Mesme, banlieue de Chinon.

Ces deux globes de feu, assez volumineux, venaient en sens inverse traçant dans l'éther un large sillon lumineux. Leur rencontre a produit une double détonation entendue à de grandes distances. Des personnes de Chinon sont, dit-on, allées à la recherche des aéroolithes. Nous ignorons le résultat de leurs recherches.

La *Gazette vendéenne* de Fontenay nous apprend que, grâce à l'initiative et à la générosité d'un habitant de cette ville, M. D..., des Sœurs du Bon-Secours de Troyes, dont la mission est de soigner sans rétribution les

malades pauvres ou riches, viennent de s'installer à Fontenay.

Un concours pour l'industrie linière et pour les chanvres aura lieu à Vix (Deux-Sèvres), le 8 décembre, à midi. Les primes sont décernées aux produits les meilleurs, quel que soit leur mode de préparation.

Les concurrents devront exposer au moins 60 kilog. de lin par paquet de 4 kilog. 500 grammes au plus, et, pour les chanvres, 50 kilog. au moins. Ces quantités, minima, seront rigoureusement exigées.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur donne avis à ses concitoyens, que tout abandon de profession et tout changement de demeure ayant eu lieu ou devant avoir lieu dans le cours de l'année 1872, doivent être déclarés avant le 40 août à la mairie (bureau des contributions), si les intéressés veulent éviter des doubles emplois, et par suite l'embaras de formalités pour arriver à un dégrèvement.

Mairie de Saumur, le 22 juillet 1872.

Le Maire, R. BODIN.

Dernières Nouvelles.

L'EMPRUNT.

Il faut se contenter encore de résultats approximatifs. Mais on calcule aujourd'hui sur des données réelles.

On croyait avant-hier soir, à minuit, au ministère de l'intérieur, que l'emprunt était couvert huit fois, et hier qu'il l'était DIX FOIS environ.

On disait près de onze à la Bourse.

Toutes les souscriptions de l'étranger ne sont pas encore connues.

C'est à la porte des mairies des quartiers excentriques que les primes ont été les plus fortes.

Tandis que dans Paris, au péristyle de la Bourse, l'emprunt faisait 3 fr. 50 et 3 fr. 75 de primes, il a fait jusqu'à 4 fr. 50 et 5 fr. à la mairie de Vaugirard entre autre.

Londres, 30 juillet.

Toute la presse anglaise applaudit au succès de l'emprunt français.

Plusieurs établissements de l'industrie privée préparaient pour hier soir des illuminations.

Pour les articles non signés : V. CHALOPIN.

Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire, par M. Célestin PORT.

La 18^e livraison vient de paraître. Elle contient, entr'autres noms, ceux de Beauvais (suite), Beauverger, Beauvilliers de Saint-Aignan, de Beauvois, Beauvoyer, Beaux-Renards, Bécard, Bescherelle, Bécard, la Bécoisellerie, Bécon, la Bédaudière, Bedé, Bédin, Bedouet, la Bégaudière, Begeuil, la Begrie, Bégrolle, Béguier, Béguin, Beuard, etc.

On s'abonne, à Angers, à la librairie P. Lachèse, chaussée Saint-Pierre, 13, et chez tous les libraires.

Douze livraisons par an. — Un an, 6 fr. ; la livraison, 50 c.

La 1^{re} livraison du tome 1^{er} (5^e année de la *Revue historique, littéraire et archéologique de l'Anjou*, vient de paraître. Elle contient :

Congrès archéologique, tenu à Vendôme, du 18 au 24 juin 1872, par M. d'Espinay ; Deux Hellénistes de l'université d'Angers, au XVII^e siècle (fin), par M. de Lens ;

Un livre d'heures du XV^e siècle, par M^{re} Barbier de Montaut ;

Poésie ;

Chronique : M^{lle} Marthe Lachèse, M. de Lens, par M. A. Biéchy ;

Causerie, par M. Eug. G.

Histoire de l'Université d'Angers (2^e volume, 1^{re} feuille), par P. Rangeard.

Gravure :

Objets trouvés dans un cercueil en plomb de l'époque gallo-romaine.

La première édition de la *France, nos fautes, nos périls, notre avenir*, par M. le comte A. de Gas-

parin, a été enlevée en une semaine chez les éditeurs Michel Lévy frères, et déjà la deuxième édition est presque épuisée. C'est ouvrage a sa place marquée au premier rang parmi les publications les plus importantes et les plus considérables du moment.

Le nouveau volume que M. Paul Janet vient de faire paraître chez les éditeurs Michel Lévy frères, sous ce titre : *Les Problèmes du XIX^e Siècle*, est un livre de vulgarisation et de haute portée littéraire et philosophique, écrit avec cette plume élégante et distinguée qui sait si bien mettre à la portée de tous, comme dans *la Philosophie du Bonheur*, *la Famille*, etc., les plus graves questions de science et de morale. Le nouvel ouvrage justifie pleinement son titre : il embrasse et prend à partie, dans d'admirables et très-saisissantes discussions, les plus grands et les plus redoutables problèmes du moment : la *libre-pensée*, l'influence de la *littérature*, la *politique*, la *religion*... Tout le XIX^e siècle intellectuel, philosophique et moral est contenu, analysé, discuté ou réfuté dans ce nouveau livre de M. Paul Janet.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalescière Du Barry de Londres.
Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.
— Depuis la cure du Saint-Père par la douce Revalescière Du Barry, et les adhésions de beaucoup de médecins et d'hôpitaux, nul ne pourra plus douter de l'efficacité de cette délicate Farine de Santé, qui guérit sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies,

glaives, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celle de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

Cure N° 69,924.
Château de Vauxhuin, près Soissons (Aisne), le 10 janvier.
Dans le village que j'habite une partie de l'année, il se trouve une femme atteinte, au dire de tous les médecins, d'un cancer à l'estomac; le fait est que depuis deux ans cette malheureuse souffrait des douleurs intolérables. Elle ne pouvait plus rien digérer, et sa faiblesse était si grande que de remuer même les bras lui était impossible; enfin chacun attendait la fin de cette agonie, qui devait être bien près de son terme, lorsqu'un mois de mars dernier j'eus l'idée de lui conseiller de prendre de la Revalescière Du Barry. Depuis ce temps, elle se trouve mieux; les forces reviennent, elle digère et ne souffre presque plus.
DE CHASELLES, Comtesse de GOURGUE.
Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalescière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMON, rue St-Jean,

GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.

Bulletin commercial et agricole.

BRISSAC. — Marché du 25 juillet.
Froment (l'hect. de 77 kil. 500), 20 à 21 fr.
Seigles (l'hect. de 75 kil.), 12 50.
Orges (l'hect. de 65 kil.), 10 à 10 50.
Avoines (l'hect. de 50 kil.), 7 à 7 50.
Fèves (l'hect. de 75 kil.), 13 fr.
Pommes de terre (le double décalitre), 2 50.
Foin (la charretée de 1,050 kil.), 40 à 45 fr.
Paille — — — 30 à 35 fr.
Graines de luzerne (les 100 kil.), 140 fr.
— trèfle — — — 160 fr.
Chanvres à cordage — — — 85 à 90 fr.
Lins (les 100 kil.), 75 à 80 fr.
Pain, 2 fr. 20 les 6 kil.
Volailles, 2 à 3 fr. 50 la couple.
Œufs, 75 c. la douzaine.
Beurre, 90 c. le demi-kil.
Petits vins blancs des environs, 28 à 30 fr.
Vins blancs, 1^{re} qual. (230 lit.), 35 à 40 fr.
Coteaux du Layon, de Faye et de Beaulieu (230 litres), 50 à 65 fr.

CHOLET. — Marché du 27 juillet.
Froment, l'hect., 21 50.
Avoine, 7 50.

Haricots, 40 fr. l'hect.
Beurre, le kil., 3 50.
Œufs, la douzaine, 80 c.
Foin, les 100 kil., 5 fr. — Paille, les 100 kil., 5 fr.
Bois de chauffage, le stère, 15 fr.
Bœufs de boucherie : viande nette, le kil., 1 50.
— Vaches, 1 50. — Veaux, 1 80. — Moutons, 1 80.
— Porcs, 1 60.

ANGERS. — Foire du 27 juillet.
Froment. — 1^{re} qualité, l'hectolitre, 21 50; 2^e qualité, 20 50.
Seigle, 9 fr. l'hect.
Orge, 9 50 l'hect.
Avoine (grosse), 8 50 l'hect.; avoine (menue), 8.
Fèves, 37 50 l'hect.
Pommes de terre, 6 fr. l'hect.
Foin, 1^{re} qual., 5 50; 2^e qual., 4 50 le quintal métrique.
Paille de froment, 4 50.
Paille de seigle, 4 50.
Beurre, 2 20 le kilo.
Lard, 1 75 le kilo.
Œufs (la douzaine), 85 c.
Chanvre, 1^{re} qual., 8 50 les 6 kil, 500; 2^e qual., 7 50.
Lin, 6 50.
Poulets, 5 50 la couple.
Chapons, 7 50.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 30 JUILLET 1872.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance 1 ^{er} janv. 71.	55	40	» 05	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	900	30	» »	C. gén. Transatlantique, j. juill.	367	50	» »
4 1/2 % jouiss. 22 septembre.	78	»	» »	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	625	»	» »	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	400	15	» »
4 % jouissance 22 septembre.	»	»	» »	Crédit mobilier	426	25	1 25	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	510	50	12 50
5 % Emprunt	86	75	» 95	Crédit foncier d'Autriche	910	»	» »	Société autrichienne, j. janv.	»	»	» »
Obligations du Trésor, t. payé.	»	»	» »	Charentes, 400 fr. p. j. août.	425	»	1 25	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	211	»	1	Est, jouissance nov.	522	50	10	Orléans	288	»	» »
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	410	»	» »	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	863	»	5	Paris-Lyon-Méditerranée.	283	75	» »
— 1865, 4 %	450	»	» »	Midi, jouissance juillet.	597	50	2 50	Est	278	75	» »
— 1869, 3 % t. payé.	290	»	1 25	Nord, jouissance juillet.	980	»	» »	Nord	291	50	» »
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	281	25	2 50	Orléans, jouissance octobre.	850	»	» »	Ouest	283	»	» »
— libéré	251	95	1 75	Midi, jouissance juillet.	597	50	2 50	Midi	278	75	» »
Banque de France, j. juillet.	3890	»	40	Ouest, jouissance juillet, 65.	513	75	1 25	Deux-Charentes.	272	»	» »
Comptoir d'escompte, j. août.	665	»	» »	Vendée, 250 fr. p. j. juill.	»	»	» »	Vendée	250	»	» »
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	490	»	15	Compagnie parisienne du Gaz.	715	»	15				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	440	»	» »	Société Immobilière, j. janv.	22	50	1				

GARE DE SAUMUR (Service d'été, 6 mai).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	6	45	—	(s'arrête à Angers)
9 — — — — — omnibus.	9	02	—	—
1 — — — — — soir, omnibus.	1	33	—	—
4 — — — — — express.	4	13	—	—
7 — — — — — omnibus.	7	27	—	—

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 09 minutes du matin, omnibus-mixte.	3	09	—	—
8 — — — — — omnibus.	8	20	—	—
9 — — — — — express.	9	50	—	—
12 — — — — — omnibus.	12	38	—	—
4 — — — — — soir, omnibus.	4	44	—	—
10 — — — — — express-poste.	10	30	—	—

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.
A VENDRE
Aux enchères.
Sur licitation,
Entre majeurs, avec admission des étrangers.
Le dimanche 11 août 1872, à midi.
En l'étude de M^e LAUMONIER.

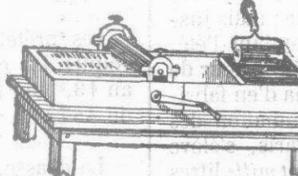
UNE MAISON
Située à Saumur, rue de la Chouetterie, composée de
Deux pièces au rez-de-chaussée, grande chambre à cheminée au premier étage, deux chambres en mansarde et grenier au-dessus; petite cour;
Puits, lieux d'aisances et passage commun.
S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire. (392)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.
A VENDRE
MAISON
A l'angle de la Grand Rue et de la rue du Préche.
S'adresser audit notaire, à M. HANQUETIN, rue Saint-Nicolas, et à M. ALLORY-HANQUETIN, rue du Puits-Neuf. (404)

A LOUER
Présentement,
APPARTEMENTS au 1^{er}, avec cave et grenier.
S'adresser à M. GABORIT, négociant, rue Saint-Jean, ou à M. POISSON, négociant, rue de la Petite-Bilange. (225)

LE CHOCOLAT-MENIER SE VEND PARTOUT ON ÉVITERA LES CONTREFAÇONS EN EXIGEANT le véritable nom.

BAINS DE MER DE PORNICHET.
A LOUER
MAISON GARNIE
Sur la plage.
S'adresser au bureau du journal.



L'IMPRIMEUSE
BREVETÉE S. G. D. G., dont M. BERRINGER est le seul inventeur, et pour laquelle il vient d'obtenir un nouveau brevet de perfectionnement, permet d'imprimer soi-même de 1 à 1,000 exemplaires son écriture : PLANS, DESIGNS, MUSIQUE, etc., sans changer sa manière d'écrire ou de dessiner.
S'adresser, pour renseignements, à l'inventeur, 2, passage du Grand-Cerf, PARIS.
ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS.

LE RENTIER
Journal Financier et Politique, Paraissant depuis 1869, Les 7, 17 et 27 de chaque mois, avant, pendant et après chaque liquidation de quinzaine.
Directeur-propriétaire: Alfred Neymarck.
On s'abonne à Paris: rue Neuve-St-Augustin, 22.
Six mois, 3 fr.; un an, 4 fr.

HERNIÉS, PROLAPSUS ET MALADIES DE LA VESSIE.
Ces désolantes infirmités, longtemps réputées incurables sont, depuis plusieurs années déjà, promptement et radicalement guéries, par la Mépimide Rouillé. (Extrait de plantes marines.) Renseignements gratuits, en écrivant à M. ROUILLÉ, ph^m de 1^{re} classe, aux Sables-d'Olonne (Vendée).

LA **SEMAINE RELIGIEUSE** DU DIOCÈSE D'ANGERS.
REVUE LITURGIQUE ET HISTORIQUE
PARAISANT TOUS LES SAMEDIS.
Offices. — Vies des Saints. — Bonnes œuvres et Faits divers.
PRIX DE L'ABONNEMENT.
Un an. 5 fr. | Six mois. 2 fr. 75 c.
On reçoit les timbres-poste en paiement.
On s'abonne à Saumur, chez M. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir.

ETUDES DRUIDIQUES
ET
DES TEMPS PRIMITIFS ET D'INTUITION
DES RACES HUMAINES.
Nouvelle disposition des Triades du Mystère des Bardes de l'Île-de-Bretagne, et observations sur ce monument.
Par A. C. G.
Premier Fascicule : 50 centimes.
(Le second paraîtra prochainement.)
En vente, à Saumur, chez tous les imprimeurs, libraires et papetiers.

Musique --- CHOUDENS --- Musique
Rue Saint-Honoré, 265, à Paris.

SAUMUR
A la librairie GRASSET, rue St-Jean, 1.
Voulant mettre la musique à la portée du public, M. CHOUDENS, éditeur de musique pour nos meilleurs compositeurs, a établi un dépôt de leurs ouvrages à Saumur, chez M. GRASSET, libraire, rue Saint-Jean. On y trouve un assortiment de morceaux en tous genres, pour piano surtout, pour violon, flûte, cornet et autres instruments; romances et chansonnettes.
Il suffit de demander un morceau spécial, avant le jeudi, pour le recevoir exactement, avec les articles de librairie, le samedi, à midi.
Il y a un piano de Pleyel pour essayer la musique, si on le désire.
Fortes remises: — Mêmes prix qu'à Paris.
N.-B. — Partitions et morceaux en location. — On fera venir d'Angers un accordeur de pianos, lorsque plusieurs personnes le demanderont. (197)

HISTOIRES
DU
VIEUX TEMPS
EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE, Gentilhomme angevin, Revus et publiés par son petit-neveu, Le Chevalier DE GLOUVET.
Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages.
PRIX : 4 francs.
En vente à Saumur :
Chez P. GODET, imprimeur-libraire; GRASSET, libraire; JAVAUD, libraire.